

La Rochelle
Université

D'ici, on voit +loin !

Recueil des actes administratifs

■ n° 306

24 avril 2020

Pages 7997 à 8012

univ-larochelle.fr

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2020-173 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil.....	8000
Arrêté n° 2020-174 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil.....	8000
Arrêté n° 2020-175 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique.....	8001
Arrêté n° 2020-176 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique.....	8002
Arrêté n° 2020-177 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques.....	8002
Arrêté n° 2020-178 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques.....	8003
Arrêté n° 2020-179 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Physique, chimie.....	8003
Arrêté n° 2020-180 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Physique, chimie.....	8004
Arrêté n° 2020-181 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre.....	8005
Arrêté n° 2020-182 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre.....	8005
Arrêté n° 2020-183 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la vie.....	8006
Arrêté n° 2020-184 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la vie.....	8006

- Arrêté n° 2020-185 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour la santé.....8007
- Arrêté n° 2020-186 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour la santé.....8008
- Arrêté n° 2020-187 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral.....8008
- Arrêté n° 2020-188 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers du BTP : bâtiment et construction spécialité coordination du BIM pour l'exécution d'un ouvrage, de l'offre à la mise en service.....8009
- Arrêté n° 2020-189 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation spécialité conception et production en industries de l'alimentation.....8010
- Arrêté n° 2020-190 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : applications web spécialité développeur full stack et web designer intégrateur8010
- Arrêté n° 2020-191 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle.....8011
- Arrêté n° 2020-192 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, parcours Cursus Master Ingénierie.....8011

Arrêtés

Arrêté n° 2020-173 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Cyrille Allery, maître de conférences, président,
- > Amina Ammar-Boudjelal, maîtresse de conférences,
- > Patrice Blondeau, maître de conférences,
- > Jérôme Le Dréau, maître de conférences,
- > Dina Razafindralandry, maître de conférences,
- > Patrick Salagnac, professeur des universités,
- > Claudine Wehrli, maîtresse de conférences,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-174 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Génie civil, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Cyrille Allery, maître de conférences, président,
- > Amina Ammar-Boudjelal, maîtresse de conférences,

- > Patrice Blondeau, maître de conférences,
- > Jérôme Le Dréau, maître de conférences,
- > Dina Razafindralandry, maître de conférences,
- > Patrick Salagnac, professeur des universités,
- > Claudine Wehrli, maîtresse de conférences,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-175 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Jean-François Viaud, professeur agrégé, président,
- > Frédéric Bertrand, maître de conférences,
- > Laurent Mascarilla, maître de conférences,
- > Rémy Mullot, maître de conférences,
- > Pierre Rodriguez, professeur certifié,
- > Nicolas Trugeon, professeur certifié,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-176 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Informatique, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Jean-François Viaud, professeur agrégé, président,
- > Frédéric Bertrand, maître de conférences,
- > Laurent Mascarilla, maître de conférences,
- > Rémy Mullot, maître de conférences,
- > Pierre Rodriguez, professeur certifié,
- > Nicolas Trugeon, professeur certifié,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-177 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Laurent Le Floch, maître de conférences, président,
- > Gilles Bailly-Maître, maître de conférences,

- > Laurence Cherfils, maîtresse de conférences,
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-178 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Laurent Le Floch, maître de conférences, président,
- > Gilles Bailly-Maître, maître de conférences,
- > Laurence Cherfils, maîtresse de conférences,
- > Fabienne Marotte, maîtresse de conférences,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-179 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Physique, chimie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE**Article 1**

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique chimie, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Lisianne Domon, maîtresse de conférences, présidente,
- > Jean-Luc Grosseau-Poussard, professeur des universités,
- > Valérie Thiéry, professeuse des universités,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2020-180 du 20 mars 2020 portant composition de la commission
pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis
personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine
Sciences, Technologies, Santé, mention Physique, chimie**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE**Article 1**

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Physique chimie, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Lisianne Domon, maîtresse de conférences, présidente,
- > Jean-Luc Grosseau-Poussard, professeur des universités,
- > Valérie Thiéry, professeuse des universités,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2020-181 du 20 mars 2020 portant composition de la commission
d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences,
Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Vivien Mathé, maître de conférences, président,
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences,
- > Éric Chaumillon, professeur des universités,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2020-182 du 20 mars 2020 portant composition de la commission
pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis
personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine
Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la Terre**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la Terre, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Vivien Mathé, maître de conférences, président,
- > Isabelle Brenon, maîtresse de conférences,
- > Éric Chaumillon, professeur des universités,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-183 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la vie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Cécile Vincent, maîtresse de conférences, présidente,
- > Mickaël Airaud, professeur agrégé,
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences,
- > Nathalie Imbert, maîtresse de conférences,
- > Benoît Lebreton, maître de conférences,
- > Gilles Radenac, maître de conférences,
- > Hélène Thomas, maîtresse de conférences,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-184 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences de la vie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences de la vie, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Cécile Vincent, maîtresse de conférences, présidente,
- > Mickaël Airaud, professeur agrégé,
- > Anne Aubert, maîtresse de conférences,
- > Nathalie Imbert, maîtresse de conférences,
- > Benoît Lebreton, maître de conférences,
- > Gilles Radenac, maître de conférences,
- > Hélène Thomas, maîtresse de conférences,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-185 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour la santé

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la santé, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Thierry Maugard, professeur des universités, président,
- > Ingrid Arnaudin, professeuse des universités,
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-186 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels pour l'accès à la licence deuxième et troisième année du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour la santé

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en deuxième et troisième année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Sciences pour la santé, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels est composée comme suit :

- > Thierry Maugard, professeur des universités, président,
- > Ingrid Arnaudin, professeuse des universités,
- > Stéphanie Bordenave, maîtresse de conférences,

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-187 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement spécialité Aquaculture et relations avec l'environnement littoral, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels est composée comme suit :

- > Denis Fichet, maître de conférences, président
- > Florence Caurant, maîtresse de conférences

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-188 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers du BTP : bâtiment et construction spécialité coordination du BIM pour l'exécution d'un ouvrage, de l'offre à la mise en service

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers du BTP : bâtiment et construction spécialité coordination du BIM pour l'exécution d'un ouvrage, de l'offre à la mise en service, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquies personnels est composée comme suit :

- > Jérôme Le Dréau, maître de conférences, président
- > Christophe Gilliot, professeur associé
- > Maxime Picard, extérieur (SaS Tipee)

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-189 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation spécialité conception et production en industries de l'alimentation

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation spécialité conception et production en industries de l'alimentation, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Nicolas Bridiau, maître de conférences, président
- > Marie-Joëlle Lozac'h, enseignante à l'Enilia-Ensmic

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-190 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : applications web spécialité développeur full stack et web designer intégrateur

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Métiers de l'informatique : applications web spécialité Développeur full stack et web designer intégrateur, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Pierre Rodriguez, professeur certifié, président
- > Anthony Bourmaud, professeur certifié
- > Nicolas Trugeon, professeur certifié

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-191 du 20 mars 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 à la licence professionnelle du domaine Sciences, Technologies, Santé mention Optique professionnelle, la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels est composée comme suit :

- > Marc Jeannin, maître de conférences, président
- > Abdelali Oudriss, maître de conférences,
- > Philippe Pelu, professeur agrégé,
- > Jean-François Morel, enseignant à la MFR de Brioux sur Boutonne,
- > Philippe Egenod, opticien

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiantes et étudiants par voie d'affichage.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-192 du 20 mars 2020 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé, parcours Coursus Master Ingénierie

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, L. 712-2 et D. 612-1-13 et suivants,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologie,

ARRÊTE

Article 1

Pour l'accès au titre de l'année universitaire 2020-2021 en première année de licence du domaine Sciences, Technologies, Santé parcours Cursus Master Ingénierie, la commission d'examen des vœux est composée comme suit :

- > Hélène Thomas, maîtresse de conférences, présidente,
- > Karell Bertet, maîtresse de conférences,
- > Michel Goldberg, maîtresse de conférences,
- > Éric Chaumillon, professeur des universités,
- > Juan Creus, professeur des universités,
- > Souleymane Kadri Harouna, maître de conférences,
- > Louis Marrou, professeur des universités,
- > Dina Razafindralandry, maître de conférences,

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 mars 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier